

Séance du 26 juin 2020

| |
|------------------------------------|
| Date de Convocation : 19 juin 2020 |
|------------------------------------|

L'an deux mil vingt et le vingt-six juin, à 20 h 30 minutes, en application des articles L.2121-7 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales (CGCT). S'est réuni le conseil municipal de la commune de MOUETTES au restaurant scolaire de Mouettes. La situation sanitaire actuelle permet de justifier la délocalisation du conseil municipal. Une telle délocalisation vise à respecter les recommandations du ministère des solidarités et de la santé et, plus particulièrement, le respect de la distance de sécurité d'au moins 1 mètre entre deux personnes.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

CARRETTE Christophe, HAMBY Patrick, ALLANO Christelle, BURY Elvira, CHAUDELET Maud, DEBUIRE Emilie, ROUTHIAU Philippe, BOUGET Anne, FERREIRA Allison, GUYOT Joël, MAHE Louise, SIRVENT Rémy, COUSIN Charline.

Pouvoir : FRATANI Ludovic pouvoir à CARRETTE Christophe

Absent : HAMARD Johannes

ORDRE DU JOUR

Finances : Approbation du compte de gestion 2019 ;

Finances : Vote du compte administratif 2019 ;

Finances : Affectation des résultats 2019 ;

Finances : Vote des taux des taxes 2020 ;

Finances : Vote du budget primitif 2020 ;

Finances : Demande de fonds de concours ;

CCID : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs ;

SIEGE : Désignations des délégués du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure ;

LCDC : Désignations des délégués du syndicat périscolaire « La Clé Des Champs » ;

Commissions Communales : Désignation des membres ;

Devis,

Questions diverses.

1) FINANCE : COMPTE DE GESTION 2019 (D.13/2020)

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le compte de gestion 2019 dressé par le percepteur fait ressortir un excédent de fonctionnement de 456 954.98 € et un excédent d'investissement de 5 139.27 €, soit un excédent net 462 094.25 € pour les deux sections.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après lecture, les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2019 dressé par le percepteur.

2) FINANCE : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 (D.14/2020)

Le compte administratif de la Commune fait ressortir un excédent de fonctionnement de 456 954.98 € et un excédent d'investissement de 5 139.27 € soit un excédent net pour les deux sections de 462 094.25 €

M. Christophe CARRETTE, Maire, ne participant pas au vote, sous la présidence de Monsieur Patrick HAMBY, doyen de l'assemblée, les membres du conseil municipal présents et représentés, approuvent à l'unanimité le compte administratif 2019.

3) FINANCE : AFFECTATION DES RESULTATS (D.15/2020)

Le compte administratif 2019 fait ressortir à la clôture de l'exercice :

Excédent section de fonctionnement : 456 954.98 €

Excédent section d'investissement : 5 139.27 €

Reste à réaliser : 160 000.00 €

Net 302 094.25 €

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, décident à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement et d'investissement ainsi :

Report au R 001 en Investissement : 5 139.27 €

Report au R 002 en Fonctionnement : 302 094.25 €

Article 1068 (section d'investissement) : 154 860,73 €

4) FINANCE : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (D.16/2020)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions faites par les associations.

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Compte 6574 | |
| Amis de l'Ecole de Mouettes | 500 |
| ARMA | 500 |
| STE de chasse | 500 |
| Anciens combattants | 500 |
| Amis de l'Eglise | 500 |
| Collège d'Ezy | 300 |
| CFAIE | 300 |
| CFA BTP | 200 |
| Prévention routière | 30 |
| ADMR IVRY | 200 |
| ADS EMPLOI | 150 |
| JAC 27 | 200 |
| RESTO du COEUR | 300 |
| Les Yeux Ouverts | 200 |
| Coopérative école | 500 |
| | |
| Total | 4880 |
| Compte 657362 | |
| CCAS | 2500 |

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'attribuer aux associations des subventions pour un montant total de 7380 €. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2020 et détaillée à l'article 6574 pour un montant de 4 880 € et à l'article 657362 pour un montant de 2 500 €.

5) FINANCE : TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES (D.17/2020)

Il n'est pas envisagé d'augmentation des taxes pour 2020

Les taux pour 2020 sont :

| | Taux 2019 | Taux 2020 | Bases | Produit |
|---------------------------------|----------------------|----------------------|----------------|----------------|
| Taxe d'habitation | 8.30 | | | |
| Taxe foncière (bâti) | 18.76 | 18.76 | 498 100 | 93 444 |
| Taxe foncière (non bâti) | 40.83 | 40.83 | 25 900 | 10 575 |
| | | | | 104 019 |

Après lecture, les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent à l'unanimité les taux d'imposition pour l'année 2020.

9) FINANCE – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR L'INSTALLATION D'UN VOLET ELECTRIQUE A L'ACCEUIL DE LA MAIRIE (D.21/2020)

Monsieur le Maire explique qu'il est urgent pour la sécurité d'installer un volet électrique à la fenêtre de l'accueil de la mairie.

Monsieur le Maire indique que l'agglomération EPN pourrait nous venir en aide financièrement par l'intermédiaire du fonds de concours.

Un devis a été réalisé pour un montant de 512.53 € HT.

Il propose de demander une subvention à hauteur de 50% du montant total soit 256.26 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'installation du volet électrique,

AUTORISE le Maire à solliciter l'agglomération EPN pour un fonds de concours d'un montant de 256.26 € HT,

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

10) CCID : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (D.22/2020)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 26 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser la liste de 24 noms :

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| - M. RAVANNE François | - M. DOUCHIN Jean |
| - M. GRIVET Pierre | - M. HAMARD Johannes |
| - M. ROSE Jackie | - M. SIRVENT Rémy |
| - M. TAHUREL Régis | - Mme MAHÉ Louise |
| - M. MORIN Michel | - M. PILET Thomas |
| - M. CHEVALIER Jean | - Mme RIBOULOT Monique |
| - Mme COUSIN Charline | - Mme ALLANO Christelle |
| - M. ROUTHIAU Philippe | - Mme DEBUIRE Emilie |
| - M. GUYOT Joël | - Mme CHAUDELET Maud |
| - M. HAMBY Patrick | - Mme FERREIRA Allison |
| - Mme BURY Elvira | - M. FRATANI Ludovic |
| - Mme BOUGET Anne | - Mme O'GRADY Daisy |

11) DESIGNATION DES DELEGUES DU SIEGE. (D.23/2020)

En application des articles L2121-33 et L5211-1 du CGCT et de l'article 8 des statuts du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure, il doit être procédé à l'élection du délégué titulaire qui siègera au Comité Syndical et de son suppléant ayant voix délibérative en cas d'empêchement de celui-ci.

Le conseil municipal doit désigner, à la majorité absolue ou relative selon le nombre de tours de scrutin nécessaire à cette désignation, 2 membres représentant ainsi la commune aux réunions. Ces membres seront convoqués à leur domicile personnel.

Vu l'exposé des motifs et après réalisation du vote au scrutin secret, le conseil municipal désigne :

Membre titulaire :

NOM : CARRETTE

Prénom : Christophe

Date de naissance : 17-01-1961

Membre suppléant :

NOM : HAMBY

Prénom : Patrick

Date de naissance : 19-12-1952

Représentant de la commune au Comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure.

12) DESIGNATION DES DELEGUES AU LCDC (D.24/2020)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrête préfectoral n° DÉLE/BCLI/2018-59 en date du 26/12/2018 portant création : du syndicat intercommunal à vocation unique dénommé « LA CLE DES CHAMPS »

Vu l'article 6 des statuts indiquant la composition du syndicat,

Considérant qu'il convient de désigner UN délégué titulaire et UN délégué suppléant de la commune auprès du SIVU « La Clé des Champs ».

Le Conseil Municipal DESIGNÉ :

Membre titulaire :

NOM : CARRETTE

Prénom : Christophe

Date de naissance : 17-01-1961

Membre suppléant :

NOM : CHAUDELET

Prénom : Maud

Date de naissance : 27-12-1988

13) DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNALES (D.25/2020)

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées

et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer 11 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

Commission Finances :

- M. FRATANI Ludovic
- Mme BOUGET Anne
- M. GUYOT Joël
- Mme CHAUDELET Maud

Commission Administration et Personnel :

- Mme BURY Elvira
- Mme DEBUIRE Emilie
- M. HAMARD Johannes
- Mme BOUGET Anne
- Mme FERREIRA Allison

Commission Urbanisme et PLUi, Voirie Travaux Sécurité :

- M. HAMBY Patrick
- M. ROUTHIAU Philippe
- M. SIRVENT Rémy
- M. FRATANI Ludovic
- M. HAMARD Johannes
- M. GUYOT Joël
- Mme CHAUDELET Maud

Commission Action sociale et Jeunesse :

- Mme COUSIN Charline
- M. FRATANI Ludovic
- Mme DEBUIRE Emilie
- Mme MAHÉ Louise
- Mme BOUGET Anne
- Mme FERREIRA Allison

Commission CCAS :

- Mme BOUGET Anne
- Mme DEBUIRE Émilie
- Mme MAHÉ Louise
- Mme ALLANO Christelle

Commission Communication Informations Municipales :

- M. HAMBY Patrick
- Mme BURY Elvira
- Mme COUSIN Charline
- M. FRATANI Ludovic
- Mme ALLANO Christelle

Commission Créé du lien et Vie locale :

- M. HAMBY Patrick
- M. ROUTHIAU Philippe
- Mme COUSIN Charline
- M. FRATANI Ludovic
- Mme MAHÉ Louise
- Mme FERREIRA Allison

Commission Environnement Histoire :

- Mme BURY Elvira
- M. ROUTHIAU Philippe
- M. FRATANI Ludovic
- M. HAMARD Johannes

Commission Affaires scolaires :

- Mme ALLANO Christelle
- Mme MAHÉ Louise
- Mme BOUGET Anne
- Mme FERREIRA Allison
- Mme CHAUDELET Maud

Délégué CNAS :

- Mme BURY Elvira

Commission de contrôle des listes électorales :

- Mme BOUGET Anne
- M. CHEVALIER Jean
- Mme GATINE Caroline

14) DEVIS

A la lecture des devis pour la réfection de la façade de la mairie et du garage, l'assemblée demande l'établissement de devis supplémentaire.

15) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

15.1 Mme BOUGET s'interroge sur le devenir de la salle des fêtes. M. le Maire explique qu'un administré est intéressé par son acquisition.

15.2 Mme BURY signale que le câble électrique de l'ancienne classe mobile est décroché et qu'il est urgent pour la sécurité de le remettre en place. M. le Maire propose de démonter ce câble.

15.3 M. SIRVENT signale que les tuiles de l'arrêt de bus à la Houssaye sont en mauvais état. M. le Maire demande à la commission travaux de faire établir des devis pour la réfection.

15.4 M. GUYOT demande si les chemins ruraux barrés chemin du Loup seront ouvert pour le rallye « Plaines et Vallées 2020. M. le Maire explique qu'il n'a pas été pris d'arrêté et que M. RAVANNE ouvrira les chemins pour cette évènement.

15.5 Mme COUSIN demande quelle serait la solution pour éviter l'installation des gens du voyage sur le stade. M. le Maire explique qu'il est très compliqué de les empêcher de s'installer. Une demande d'arrêté d'expulsion à la préfecture apparait efficace pour limiter leur temps d'occupation sur la commune.

15.6 M. ROUTHIAU demande si lors du Rallye Plaines et Vallées une info peut être distribué aux habitants concernant les routes barrées. M. le Maire explique que l'arrêté de la Préfecture est affiché en Mairie dès sa réception, mais qu'une info Mouettes pourra être distribuée.

15.7 Mme BOUGET requiert un point sur le devenir du périscolaire de Mouettes et de la classe mobile en location. M. le Maire explique qu'il pourrait se faire un regroupement entre les périscolaires de Mouettes et de Mousseaux-Neuville.

LA SEANCE EST LEVÉE A 23h50

Mouettes le 26 juin 2020

Le Maire,
Christophe CARRETTE



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Carrette', is written over the official seal.

Ordre des Délibérations

- N° 13/2020 FINANCE : COMPTE DE GESTION 2019
- N° 14/2020 FINANCE : COMPTE ADMINISTRATIF 2019
- N° 15/2020 FINANCE : AFFECTATION DES RESULTATS
- N° 16/2020 FINANCE : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- N° 17/2020 FINANCE : TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES
- N° 18/2020 FINANCE : BUDGET PRIMITIF 2020
- N° 19/2020 FINANCE – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR L'INSTALLATION DE PLATEAUX TRAPEZOIDAUX RUE D'EZY
- N° 20/2020 FINANCE – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR L'INSTALLATION DE 2 PORTES A LA CANTINE SCOLAIRE
- N° 21/2020 FINANCE – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR L'INSTALLATION D'UN VOLET ELECTRIQUE A L'ACCEUIL DE LA MAIRIE
- N° 22/2020 CCID : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CCID
- N° 23/2020 DESIGNATION DES DELEGUES DU SIEGE
- N° 24/2020 DESIGNATION DES DELEGUES AU LCDC
- N° 25/2020 DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNALES

État de présence du conseil du 26 juin 2020

| NOMS | SIGNATURES |
|---------------------|---------------|
| CARRETTE Christophe | |
| HAMBY Patrick | |
| ALLANO Christelle | |
| BURY Elvira | |
| CHAUDELET Maud | |
| DEBUIRE Emilie | |
| ROUTHIAU Philippe | |
| FRATANI Ludovic | Absent excusé |
| BOUGET Anne | |
| HAMARD Johannes | Absent |
| FERREIRA Allison | |
| GUYOT Joël | |
| MAHE Louise | |
| SIRVENT Rémy | |
| COUSIN Charline | |